

UNDT/2012/073, Chugtai

Décisions du TANU ou du TCNU

Des conditions de règlement ont été convenues entre les parties. Ils ont confirmé que lesdits conditions ont été entièrement exécutées et qu'il n'y a pas de réclamation en cours découlant de la présente affaire.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

«La punition a été infligée à [le demandeur] pour l'accusation de réception, de stockage... et de diffusion du matériel pornographique était excessif et indésirable».

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Fermé sur retrait

Applicants/Appellants

Chugtai

Entité

Secrétariat de l'ONU

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2010/060

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

22 Mai 2012

Duty Judge

Juge Meeraan

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Médiateur / résolution informelle

Droit Applicable

TCNU Règlement de procédure

- Article 15